

## **Documents nécessaires**

### *Construction :*

- Plan d'implantation
- Plan de maison
- Test de percolation (si nécessaire)
- Évaluation des coûts/coordonnées du contractant
- Certificat de localisation (après la construction)

### *Agrandissement (vertical ou horizontal) :*

- Certificat de localisation
- Plan ou croquis de l'agrandissement avec mesures précises
- Évaluation des coûts/coordonnées du contractant
- Nouveau certificat de localisation (après les travaux)

### *Installation septique*

- Test de percolation (charge hydraulique du sol)
- Coordonnées de l'excavateur exécutant les travaux.

### *Abattage d'arbres (commerciale)*

- Plan d'aménagement ou Prescription sylvicole.
- Coordonnées de la compagnie forestière (si nécessaire)

Pour autre types de permis ou certificats, veuillez vous adresser à l'inspecteur en bâtiment et environnement.